

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

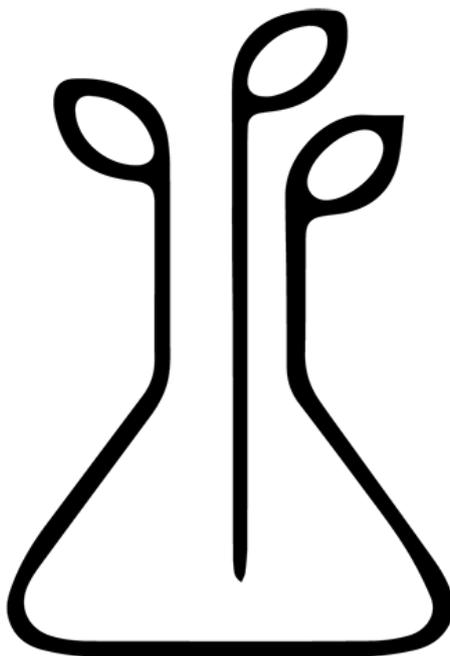
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 31 mai 2025

## SECTION 1 : Identification

Information	Détails
<b>Identificateur de produit</b>	Nom du produit : Foudre Éblouie fragrance Code du produit : FFOEBLO
<b>Utilisation recommandée</b>	Parfum concentré utilisé dans des formulations cosmétiques pour usage externe, telles que parfums, crèmes, lotions, et savons.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Usage externe uniquement dans des formulations cosmétiques. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires ou internes.
<b>Renseignements sur le fournisseur</b>	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification des dangers

- Liquides inflammables, Catégorie 4 (H227 : Liquide combustible).
- Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315 : Provoque une irritation cutanée).
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A (H319 : Provoque une irritation oculaire grave).
- Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317 : Peut provoquer une allergie cutanée).
- Danger pour le milieu aquatique – aigu, Catégorie 2 (H401 : Toxique pour les organismes aquatiques).
- Danger pour le milieu aquatique – chronique, Catégorie 2 (H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme).

### 2.2 Éléments d'étiquetage

- Pictogrammes SGH :



- **Mention d'avertissement** : Attention
- **Mentions de danger** :
  - H227 : Liquide combustible.
  - H315 : Provoque une irritation cutanée.
  - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
  - H319 : Provoque une irritation oculaire grave.
  - H401 : Toxique pour les organismes aquatiques.
  - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence** :
  - **Prévention** :
    - P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
    - P261 : Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
    - P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
    - P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
    - P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
    - P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
  - **Intervention** :
    - P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
    - P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
    - P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
    - P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
    - P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
    - P370+P378 : En cas d'incendie : Utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.
    - P391 : Recueillir le produit répandu.
  - **Stockage** :
    - P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
    - P405 : Garder sous clef.
  - **Élimination** :
    - P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation agréée conformément aux réglementations locales.

**2.3 Autres dangers** : Peut causer des effets narcotiques à forte concentration (vertiges, maux de tête). Aucun effet systémique significatif attendu aux concentrations recommandées.

**2.4 Ingrédients dangereux non classés** : Aucun au-dessus des seuils SGH.

**SECTION 3 : Composition/Information sur les ingrédients****3.1 Substances** : Non applicable (mélange).**3.2 Mélanges**

- **Nom chimique** : Mélange de composés aromatiques

**Ingrédients** :

Nom chimique	Numéro CAS	Numéro CE	Concentration (% m/m)	Classification SGH
Oxydipropanol	25265-71-8	246-770-3	30,0-60,0	Non classé
Alpha-hexyl cinnamic aldehyde	101-86-0	202-983-3	5,0-10,0	Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317); Aquatic Chronic 2 (H411)
4-tert-butylcyclohexyl acetate	32210-23-4	250-954-9	1,0-5,0	Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317)
Alpha-isomethyl ionone	127-51-5	204-846-3	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317); Aquatic Chronic 2 (H411)
3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanoinden-6-yl acetate	5413-60-5	226-501-6	1,0-5,0	Aquatic Chronic 2 (H411)
2-(4-tert-butylbenzyl) propionaldehyde	80-54-6	201-289-8	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317); Aquatic Acute 2 (H401); Aquatic Chronic 2 (H411)
2,6-dimethyloct-7-en-2-ol	18479-58-8	242-362-4	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Irritation oculaire, Cat. 2A (H319)
Benzyl benzoate	120-51-4	204-402-9	1,0-5,0	Aquatic Acute 1 (H400); Aquatic Chronic 2 (H411)
Distillates (petroleum), hydrotreated light	64742-47-8	265-149-8	1,0-5,0	Liquides inflammables, Cat. 4 (H227); Danger par aspiration, Cat. 1 (H304)
1-(5,6,7,8-tetrahydro-3,5,5,6,8,8-hexamethyl-2-naphthyl) ethan-1-one	21145-77-7	244-240-6	1,0-5,0	Aquatic Acute 1 (H400); Aquatic Chronic 1 (H410)
Benzoic acid, 2-hydroxy, 2-hexyl ester	6259-76-3	228-408-6	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317); Aquatic Chronic 2 (H411)
Linalool	78-70-6	201-134-4	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317)
Alpha-terpineol	98-55-5	202-680-6	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Irritation oculaire, Cat. 2A (H319)
2-phenylethanol	60-12-8	200-456-2	1,0-5,0	Irritation oculaire, Cat. 2A (H319)
2-acetoxy-2,3,8,8-tetramethyloctahydronaphthalene	54464-57-2	259-174-3	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317); Aquatic Chronic 1 (H410)
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-	1222-05-5	214-946-9	1,0-5,0	Aquatic Acute 1 (H400); Aquatic Chronic 1 (H410)

hexamethylindeno[5,6-c]pyran				
3,7-dimethyloct-6-enentriole	51566-62-2	257-288-8	1,0-5,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315)
Oils, orange, sweet	8008-57-9	232-433-8	0,1-1,0	Liquides inflammables, Cat. 3 (H226); Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317); Aquatic Chronic 2 (H411)
Hexahydromethanoinden-5-yl isobutyrate	67634-20-2	266-825-5	0,1-1,0	Aquatic Chronic 2 (H411)
Citronellol	106-22-9	203-375-0	0,1-1,0	Irritation cutanée, Cat. 2 (H315); Sensibilisation cutanée, Cat. 1 (H317); Irritation oculaire, Cat. 2A (H319)

- **Composants dangereux** : Alpha-hexyl cinnamic aldehyde, linalool, et 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylindeno[5,6-c]pyran contribuent aux classifications H227, H315, H317, H319, H401, et H411. Ingrédients <1% (ex. : coumarin, eugenol) sont listés comme allergènes (CE 1223/2009).
- **Remarque** : Concentrations conformes à l'article 4.5(3)(f) du RPD. Non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Mesures de premiers secours

- **Inhalation** : Déplacer à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin si symptômes persistent (ex. : toux, vertiges).
- **Contact cutané** : Enlever les vêtements contaminés sous l'eau courante. Laver abondamment à l'eau et au savon pendant 15 minutes. Consulter un médecin si irritation ou éruption cutanée persiste.
- **Contact oculaire** : Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières. Enlever les lentilles de contact si présentes et faciles à retirer. Consulter un médecin si irritation persiste.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin/centre antipoison immédiatement.

### 4.2 Symptômes et effets

Irritation oculaire (rougeur, picotements), irritation cutanée (rougeur, éruption), sensibilisation cutanée (allergie), irritation respiratoire (toux, vertiges). Ingestion peut causer nausées ou vomissements.

### 4.3 Soins médicaux

Fournir la FDS. Traitement symptomatique. Surveiller les réactions allergiques ou les effets narcotiques.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), produit chimique sec, brouillard d'eau pour petits feux. Pour un incendie important, utiliser de grandes quantités d'eau froide pour refroidir les contenants.

### 5.2 Dangers spécifiques

Liquide combustible (point d'éclair 79°C). Les vapeurs peuvent s'enflammer à distance (étincelles, flammes). Produit CO, CO<sub>2</sub>, et traces de formaldéhyde en combustion. Les contenants clos peuvent exploser sous la chaleur.

### 5.3 Précautions pour pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec protection faciale complète et des vêtements de protection résistants aux produits chimiques. Refroidir les contenants exposés avec un brouillard d'eau.

## SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles

Porter EPI : lunettes, gants nitrile, vêtements antistatiques. Ventiler la zone. Éliminer toute source d'ignition (étincelles, flammes). Assurer une ventilation adéquate.

## 6.2 Précautions environnementales

Contenir pour éviter rejet dans égouts, eaux souterraines, ou cours d'eau. Prévenir d'autres déversements. Contacter les services d'urgence en cas de déversement majeur.

## 6.3 Méthodes de nettoyage

Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite, terre diatomée). Collecter dans des contenants homologués scellés pour éviter l'évaporation. Éliminer conformément aux réglementations.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1 Manipulation sécuritaire

Manipuler dans un endroit ventilé avec des outils antidéflagrants. Éviter contact peau/yeux et inhalation des vapeurs. Mettre les contenants à la terre pour éviter les décharges statiques. Protéger contre les dommages physiques.

### 7.2 Stockage

Stocker dans un endroit frais (15-20°C), sec, bien ventilé, à l'écart des sources d'ignition, acides forts, bases fortes, et oxydants. Conserver dans des contenants hermétiques en acier avec revêtement phénolique, HDPE, ou verre teinté. Durée : 24 mois.

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient	Numéro CAS	VLE (CNESST)	ACGIH TLV
Oxydipropanol	25265-71-8	Non établie	Non établie
Alpha-hexyl cinnamic aldehyde	101-86-0	Non établie	Non établie
4-tert-butylcyclohexyl acetate	32210-23-4	Non établie	Non établie
Alpha-isomethyl ionone	127-51-5	Non établie	Non établie
Distillates (petroleum), hydrotreated light	64742-47-8	200 mg/m <sup>3</sup> (VEMP)	200 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

(Note : Autres ingrédients non listés car VLE/TLV non établies ou concentrations trop faibles.)

### 8.2 Contrôles d'exposition

- **Techniques** : Ventilation mécanique adéquate (hotte ou système antidéflagrant). Maintenir une pression négative dans les zones de production. Mettre à la terre les équipements.
- **EPI** :
  - **Respiratoire** : Respirateur à cartouche organique (vapeurs organiques) si ventilation insuffisante.
  - **Mains** : Gants néoprène (éviter caoutchouc naturel).
  - **Yeux** : Lunettes de sécurité étanches (NIOSH/EN 166).
  - **Peau** : Combinaison résistante aux produits chimiques, bottes à bouts d'acier, douche de sécurité à proximité.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Information
État physique	Liquide
Couleur	Jaunâtre
Odeur	Frais, caractéristique
Point d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	79°C (coupe fermée, ASTM D6450)
Point de congélation	Non disponible
Solubilité	Non soluble dans l'eau; soluble dans l'éthanol/méthanol
Densité	0,9790–0,9846 g/cm <sup>3</sup> à 20°C
pH	Non applicable
Viscosité	Supérieure à l'eau
Pression de vapeur	<0,1 mmHg à 20°C
Limites d'explosivité	Non disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** : Faible, sauf avec oxydants forts. Peut foncer avec le temps sans impact sur l'odeur.

**10.2 Stabilité** : Stable dans des conditions normales.

**10.3 Réactions dangereuses** : Aucune sous conditions normales.

**10.4 Conditions à éviter** : Chaleur excessive, flammes nues, décharges statiques, soleil direct.

**10.5 Incompatibilités** : Oxydants forts, réducteurs forts, bases fortes.

**10.6 Décomposition** : CO, CO<sub>2</sub>, traces de formaldéhyde (incendie).

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

**11.1 Voies d'exposition** : Inhalation, peau, yeux, ingestion.

**11.2 Effets** :

- **Aigu** : Irritation cutanée (rougeur), irritation oculaire grave (picotements, gonflement), sensibilisation cutanée (allergie), irritation respiratoire (maux de tête, vertiges). Ingestion peut causer nausées/vomissements.
- **Chronique** : Faible risque à concentrations recommandées.

**11.3 Données** :

Ingrédient	DL50 orale (rat)	DL50 cutanée (lapin)	CL50 inhalation (rat)
Oxydipropanol	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg	Non disponible
Alpha-hexyl cinnamic aldehyde	3100 mg/kg	>3000 mg/kg	Non disponible
Linalool	2790 mg/kg	5610 mg/kg	Non disponible
Mixture (global)	>4700 mg/kg	>5000 mg/kg	Non disponible

- **Cancérogénicité** : Non classé (IARC, NTP, OSHA).
- **Toxicité reproductive** : Non classé (H361 non retenu, car <3% d'ingrédients concernés).
- **Sensibilisation** : 24,37% des ingrédients sont sensibilisants cutanés (ex. : linalool, citronello).
- **Remarque** : Non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.

## SECTION 12 : Informations écologiques

**12.1 Toxicité** : Toxique pour les organismes aquatiques (LC50 poisson 1–10 mg/L, certains ingrédients).

**12.2 Dégradabilité** : 42% facilement biodégradable (OECD 301); 53% biodégradable à 60% en 28 jours.

**12.3 Bioaccumulation** : Faible (log Kow <3 pour la plupart des ingrédients).

**\*\*12.4 Mobilité\*\*** : Faible dans le sol (non soluble dans l'eau).

**\*\*12.5 Autres effets\*\*** : 12% des composés sont des COV (pression de vapeur >0,1 mmHg à 20°C).

### SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer dans un incinérateur agréé ou un site d'enfouissement désigné, conformément aux réglementations locales, provinciales, et fédérales. Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation homologuée.

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **Numéro ONU** : UN3082 (maritime/aérien); non réglementé (camion Canada/USA).
- **Nom d'expédition** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Alpha-hexyl cinnamic aldehyde, Alpha-isomethyl ionone).
- **Classe de danger** : 9 (divers).
- **Groupe d'emballage** : III.
- **Polluant marin** : Oui (3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanoinden-6-yl acetate, 2-(4-tert-butylbenzyl) propionaldehyde).
- **TMD Canada** : Conforme, étiquetage requis pour maritime/aérien.

### SECTION 15 : Informations réglementaires

- **Canada** : Conforme à LPD, RPD, SIMDUT 2015, TMD, CNESST. Ingrédients listés sur DSL. Aucun allergène alimentaire (C.R.C. ch. 870).
- **International** : Conforme à SGH Rev. 9, TSCA, AICS, IECSC.
- **Allergènes (CE 1223/2009)** : Alpha-isomethyl ionone (3,84%), benzyl benzoate (2,95%), linalool (2,07%), butylphenyl methylpropional (3,03%), citronellol (0,49%), citral (0,0025%), eugenol (0,1252%), geraniol (0,034%), d-limonene (0,7209%).
- **Éthique** : Non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.

## SECTION 16 : Autres informations

- **Date de révision** : 31 mai 2025
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire
  
- **Note** : Classifications H227, H315, H317, H319, H401, H411 basées sur données fournisseurs et ECHA (2025). Pictogrammes SGH02, SGH07, SGH08, SGH09 requis. Non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.
  
- **Avertissement de non-responsabilité** :  
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementaires disponibles au moment de la rédaction, tirées de la littérature et d'études publiées, sans tests sur les animaux, conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contactez Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.
  
- **Abréviations** :
  - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
  - SGH : Système Général Harmonisé
  - VLE : Valeur limite d'exposition
  - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
  - TMD : Transport des marchandises dangereuses